

UNIVALOM

Siège :
449 Route des Crêtes
06560 – VALBONNE
Tél. 04.93.65.48.07



Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention-Traitement-Valorisation

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres
du Conseil syndical

Légal : 40
Désignés : 34
(dont 6 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)
Présents : 20
Votants : 29
Procuration : 4
Date de la convocation :
01 juillet 2026

SEANCE DU 07 juillet 2026

Délibération 2026-46

OBJET : Décision Modificative n°1

Le 7 juillet 2026 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Matthieu GILLI, Hassan EL JAZOULI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Xavier WIJK, Caroline JOUSSEMET, Anne laure SEBBAR, Elisabeth DEBORDE, Florence BENICHOU délégués de la Commission syndicale ;
Ewan CORINALDESI, Thierry COMODINI, Corinne CELLAMARO, Joseph CESARO, Delphine CAROSI, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDIA, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marc OCCELLI, Catherine SIMON, délégués de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Ahmad BADRAH, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET
Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT
Carole BONAUT à Hassan EL JAZOULI
Vincent PIOT à Catherine SIMON

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick FISCHER, Thierry OCCELLI, Richard THIERY, Khéra BADAOU, Françoise BRUNETEAUX, Christophe ULIVIERI, Marc FAURE, Severine MAGGIO DELAGE, Emmanuel DELMOTTE

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

AR Prefecture

006-200046076-20260707-2026046-DE
Reçu le 07/07/2026

La présente Décision Modificative a pour objet différentes régularisations comptables « techniques » proposées en accord avec Monsieur le Comptable Public assignataire du Syndicat :

En effet, il est apparu, sur le Budget Primitif de 2026, un déséquilibre sur les chapitres d'ordre d'un montant global de 15 000 € qu'il convient de rectifier.

Il apparaît ainsi nécessaire d'adopter la Décision budgétaire Modificative n°1 présentée ci-après.

Celle-ci vise à reventiler des crédits entre comptes de différents Chapitres de la Section de d'investissement, sans impact sur les équilibres du Budget Primitif.

L'ensemble est compensé par l'adaptation de postes d'équilibre, en investissement.

Chapitre	Nature	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant
041	2154	Matériel industriel	15 000,00 €
		TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 000,00 €

Chapitre	Nature	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
040	2154	Matériel industriel	+ 110 000,00 €
040	28031	Amortissement Frais d'études	-19 500,00 €
040	28125	Amortissement terrains	-12 265,00 €
040	28131	Amortissement bâtiments	-20 512,00 €
040	28154	Amortissement matériel industriel	-16 293,00 €
040	28181	Amortissement installations générales	-10 017,00 €
040	28188	Amortissement autres	-16 413,00 €
		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 000,00 €

Il est précisé que ces éléments ont été présentés lors de la Commission des Finances dans sa séance du 3 juillet 2026 et qu'ils ont reçu un avis favorable.

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **ADOpte** la Décision Modificative n°1 de l'année 2026 du Budget Principal du Syndicat

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Matthieu GILLI



7 JUL. 2026

Date de mise en ligne :

AR Prefecture

006-200046076-20260707-2026046-DE
Reçu le 07/07/2026